RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité chirurgie des animaux de compagnie

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-65 ;

Vu le décret n° 2020-1520 du 3 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de l'ordre des vétérinaires en date du 13 septembre 2021 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité chirurgie des animaux de compagnie.

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. Cachon (Thibaut) ;

M. Gauthier (Olivier) ;

Mme Palierme (Sophie) ;

M. Manassero (Mathieu).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. Bernarde (Antoine) ;

M. Dembour (Thierry) ;

M. Haudiquet (Philippe) ;

M. Rochereau (Philippe).

Article 2

Les intéressés sont nommés pour un mandat de 12 mois.

Article 3

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL